

----- Message transféré -----

Sujet : Procédure de destitution d'Emmanuel Macron

Date : Sat, 12 Jan 2019 09:04:27 +0100

De : xxxxx

Pour : f.ferat@senat.fr

Madame Françoise FÉRAT, Sénatrice de la Marne,

Ce message fait suite au courrier que je vous ai envoyé fin novembre au Palais du Luxembourg afin de vous **demander solennellement d'user du pouvoir qui est le vôtre en tant que sénatrice de la Nation pour lancer au parlement la procédure de destitution d'Emmanuel Macron.**

A cette fin, **vous trouverez dans le dossier joint les 13 violations de la Constitution par le Président de la République qui imposent l'ouverture de la procédure de destitution en application de l'article 68 de la Constitution.**

En vertu de cet article, les parlementaires peuvent en effet se constituer en Haute-Cour et voter la destitution du président de la République « en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat ».

Comme une grande majorité de Français, je constate que les manquements de M. Macron à ses devoirs sont devenus foisonnants, évidents, graves et concordants, et qu'ils mettent désormais en jeu la paix civile en France, comme en témoignent le mouvement des « Gilets Jaunes » et le profond soutien qu'il reçoit dans la population.

Depuis le début de son mandat, M. Macron n'a pas cessé, en effet, de se soumettre aux puissants tout en s'en prenant aux faibles, de brader les intérêts de la France, d'affaiblir l'unité nationale et la démocratie, et de piétiner le droit international, alors que les devoirs impérieux de sa charge lui imposaient une conduite toute différente.

A cette occasion, je souligne que **Monsieur Franck MARLIN, Député LR de l'Essonne, est le premier parlementaire à avoir répondu favorablement à la demande de destitution du Président de la République.**

<http://www.leparisien.fr/essonne-91/essonne-franck-marlin-premier-et-seul-depute-a-reclamer-la-destitution-du-president-25-12-2018-7976268.php>

Son courrier daté du 18 décembre est disponible en pièce jointe.

Je vous signale que, dans le département, les Gilets Jaunes ont recueilli plusieurs milliers de signatures pour la destitution du Monsieur Emmanuel MACRON.

J'en appelle à votre sens des responsabilités et à votre courage.

J'attends de vous, Madame la Sénatrice, une prompte réponse et je vous prie d'accepter mes meilleurs civilités.